



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation du coût des équipements de protection individuelle - gants

Question écrite n° 42465

Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation du coût des équipements de protection individuelle. En effet, si de nombreuses propositions ont été faites et certaines mesures prises au sujet des masques ou du gel hydro-alcoolique notamment, les gants ont été oubliés. Pourtant, le budget concernant les gants pour l'activité des aides à domicile a quasiment triplé pour des travailleurs modestes. Ces coûts représentent aujourd'hui une charge financière importante pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Aussi, au vu de ces éléments et face à la reprise épidémique, il le sollicite pour une action en faveur des aides-soignantes pour limiter le coût des gants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bricout](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42465

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8073

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)